

Formation INITIALE en habilitation électrique

Niveau BR

Objectif :

- Mettre en service un installation électrique nécessitant des tâches de mesurage-réglage
- Intervenir à la suite d'une panne :
 - => La recherche de l'élément défaillant pourra s'effectuer en zone de voisinage renforcé BT (zone 4) ou en zone de voisinage simple (zone 1)
 - => Le remplacement éventuel de l'élément défectueux s'effectuera après consignation pour son propre compte
- Effectuer une opération de connexion et/ou de déconnexion en présence de tension en zone de voisinage renforcé BT (zone 4)

Résultats attendus : le personnel habilité BR doit pouvoir :

- recueillir l'autorisation d'intervention du chef d'établissement ou du chargé d'exploitation électrique pour commencer l'intervention.
- recueillir les éléments d'information sur la panne, analyser l'ensemble des risques de la situation de travail, définir le mode opératoire et, quand cela est nécessaire, décomposer l'opération en phases élémentaires.
- délimiter la zone de travail.
- définir, vérifier, porter les E. P. I. disposer et utiliser correctement les équipements de travail nécessaires durant l'exécution de l'activité prescrite.
- choisir et calibrer correctement le matériel de mesurage en fonction des investigations à conduire.
- vérifier le bon état et le bon fonctionnement du matériel de mesurage.
- réaliser les mesures et les réglages dans les règles de l'art.
- effectuer la mise en service.
- adopter un comportement adapté aux risques, même survenant en cours d'opération.
- opérer sous consignation dès que cela est possible et à cet effet réaliser la consignation pour son propre compte.
- réaliser la déconsignation pour son propre compte.
- réaliser la connexion et/ou la déconnexion dans les règles de l'art.
- libérer la zone de travail à la fin de son activité.
- remplir correctement l'avis de fin d'intervention et le transmettre au chef d'établissement ou au chargé d'exploitation électrique, rendre compte et signaler les réserves éventuelles.

Personnel concerné : Personnel électricien

Pré-requis : être qualifié en électricité et posséder un diplôme ou une formation attestant de ces compétences

Durée : 3 jours soit 21 HEURES dont 5 heures 30 de travaux pratique (TP) en atelier

Programme : Savoirs et Savoir-faire

Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure

Ouvrage ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels

Zones d'environnement et leurs limites

Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation

Analyse des risques et mise en œuvre des principes généraux de prévention

Surveillance des opérations

Mise en sécurité d'un circuit : mise hors tension, VAT, consignation, mise hors de portée

Équipements de protection collective : identifier, vérifier, utiliser

Équipements de protection individuelle : identifier, vérifier, utiliser

Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre

Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques

Limites des habilitations BR et BS

Fonction des matériels électriques : coupure, protection, commande, séparation

Chargé d'exploitation électrique : rôle, instructions, échange (documents, informations), respect des consignes

Équipements de travail utilisés : risque, vérification, identification, utilisation

Documents applicables lors d'une intervention : autorisation de travail, instructions de sécurité...

Mesures de prévention à appliquer lors d'une intervention BT générale : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter

Étapes et documents applicables lors d'une consignation pour son propre compte

Animation et Moyens pédagogiques :

✓ Centre de formation de 110 m² dont une salle d'enseignement de 28m² et un atelier dédié aux séances de TP de 50m².

✓ Toutes nos formations sont assurées par des animateurs reconnus pour leurs compétences et possédant une expérience de 10 ans minimum.

✓ Vidéo projecteur + PC + film et logiciel multimédia.

✓ NF C 18-510 et recueils de prescriptions associés en libre consultation.

✓ **Fourniture d'un livret pédagogique relatif à la norme NF C 18-510.**

✓ Formation théorique et pratique en salle sur maquettes pédagogiques de simulation : manœuvres de disjoncteur, manœuvres de sectionneur, manœuvres d'interrupteur, câblage sur platines pédagogiques, etc.

✓ Matériel de sécurité en démonstration :

visières de sécurité anti-UV, gants d'électricien, vérificateur d'absence de tension, cadenas, système de verrouillage.

Les équipements de sécurité sont fournis par le centre de formation

Contrôle des acquis pédagogiques :

Evaluation théorique et pratique à l'issue de la formation permettant de vérifier ses savoirs et savoir-faire.

Evaluation théorique par test QCM.

Documents délivrés si réussite à l'évaluation :

A l'issue des tests un certificat de stage et un AVIS après formation est adressé à l'employeur. L'avis est établi sur la base des niveaux d'HABILITATION demandés par l'EMPLOYEUR, il peut présenter des réserves ou des remarques et il peut faire l'objet de propositions de niveaux différents de ceux souhaités.

Maintien des compétences – Recyclage :

Un recyclage est à dispenser selon une périodicité à définir par l'EMPLOYEUR.

La périodicité recommandée est de 3 ans